

DÉLIBÉRATION

ANNÉE 2018

Le « jour mois année », le conseil municipal de la mairie de « Nom commune », dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur/ Madame « Prénom Nom » - Maire.

Présents : MM.
MMES.

Absent(e)s : MM.
MMES.

Délibération n°xxx

OBJET – Curage et nettoyage de la voirie communale en cas de coulée de boues

En mai et juin 2018, de violents orages ont touché la commune. Ces orages ont entraîné plusieurs coulées de boue sur l'espace public notamment.

Considérant que la voirie communale est entretenue à l'état de viabilité par la commune ;

Considérant que lors des phénomènes orageux et/ou pluies intenses, des coulées de boues provenant de parcelles agricoles peuvent avoir lieu de manière récurrente sur la voirie communale provoquant ainsi des dégradations exceptionnelles nécessitant un nettoyage de la voie et un curage des fossés ;

Considérant que des programmes d'accompagnement existent à l'heure actuelle pour atténuer les dommages liés aux coulées de boue (aménagements bocagers, modification des pratiques agricoles, etc...) ;

Considérant que des discussions vont être engagées avec les agriculteurs ciblés par ces coulées afin de les accompagner à mettre en place des solutions permettant d'atténuer ces phénomènes lors des prochains épisodes pluvieux ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
par xx voix pour et xx voix contre
à l'unanimité

APPROUVE l'exposé de Monsieur/Madame le Maire

VALIDE le principe de mettre en place un processus de financement de ce nettoyage et curage par les auteurs de ces dégradations à savoir les entreprises agricoles exploitant les parcelles attenantes à la voirie. Ce processus sera à mettre en place dans les cas où aucune discussion n'aboutirait à un consensus entre l'exploitant agricole et la commune permettant de limiter des dégradations futures.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
« Prénom Nom »

Cachet de la mairie et signature